

SITE NATURA 2000 DES GORGES DU HAUT-CHER

COMPTE-RENDU GROUPE DE TRAVAIL COMMUNICATION & INFORMATION

JEUDI 10 MARS 2022

Personnes présentes :

- Monsieur Jean-Marc Giraud, Sous-Préfet de Montluçon
- Monsieur Philippe Glomot, Président du COPIL, représentant le PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher et la commune de Villebret,
- Madame Anny Carmans représentant la commune de Mazirat,
- Madame Lucette Gagnière, Maire honoraire de Mazirat,
- Monsieur Daniel Pinon représentant l'association Haut Cher et Combrailles d'aujourd'hui à demain et l'association France Nature Environnement 03 (FNE03),
- Madame Annette Faurie et Monsieur Philippe Bru représentant la Ligue de Protection des Oiseaux (groupe local de Montluçon),
- Madame Isabelle Gaumet représentant Montluçon Communauté et de la Maison de la Combraille.

Après un tour de table, M. GLOMOT présente les travaux réalisés par les trois précédents groupes de travail. Il se réjouit car la thématique abordée est la conclusion idéale étant donné que tous les groupes ont mis en évidence le manque de communication, d'informations avec comme conséquence que Natura2000 était mal connu. Il passe la parole à M. RIVIERE.

1 - Rappel du plan de communication de 2011

Un important plan de communication a été engagé en 2011 par le Conservatoire des Sites de l'Allier (CSA) avec pour objectif d'apporter des connaissances sur le patrimoine naturel, sa richesse et sa fragilité.

Plusieurs cibles avaient été identifiées : élus, propriétaires des parcelles et ayants-droits, gestionnaires, usagers et habitants, touristes et utilisateurs du site. Des sous-catégories ont été définies par activité (chasse, pêche, etc.).

2 - Les supports existants

Les panneaux

8 panneaux ont été installés sur le site selon une charte graphique particulière. La thématique diffère en fonction des sites. Les panneaux ont été installés aux entrées du site. Un panneau supplémentaire a été installé sur les côtes de Nerdres. L'information reste générale.

Certains panneaux sont en bon état mais méritent un bon nettoyage (Lavault-Sainte-Anne). D'autres sont abîmés et presque illisibles (parking des gorges à Lignerolles). Ces panneaux regorgent d'information mais restent généralistes et sont parfois en décalage avec les habitats présents.



La question qui se pose est : quoi faire de ces panneaux ? Ce sera aux élus et aux membres du COPIL de décider.

- Démontage définitif des panneaux illisibles et remplacement
- Démontage complet et changement complet de la signalétique

Le site Internet

Il est spécifique au site des Gorges du Haut-Cher et est hébergé par l'Office Français de la Biodiversité (anciennement ATEN) comme de nombreux autres sites Natura 2000. Il a été longtemps en sommeil avec une mise à jour complète dès le mois de janvier 2022. Il y a toutes les informations sur les habitats, espèces et les actualités du site.

M. GLOMOT demande si nous avons une page Facebook

M. RIVIERE répond que non.

Mme LEVEQUE précise que le Facebook du PETR relaie l'actualité du site Natura 2000.

M. GLOMOT constate l'évolution des pratiques et que tout va très vite.

M. le Sous-Préfet confirme que Facebook et Twitter sont très utilisés.

M. GLOMOT confirme l'utilité du site Internet mais reste convaincu de l'utilité d'être sur les réseaux sociaux, mais cela demande du temps et de la réactivité. En termes de visibilité, Facebook est un bel outil de communication.

M. le Sous-Préfet précise que le portage par le PETR est un bon choix. L'important est d'être visible et bien redirigé quand on tape « Haut-Cher ». L'animateur n'aura pas les moyens d'animer la page Facebook.

M. GLOMOT pense qu'une page continue de vivre par ses commentaires même si elle n'est pas alimentée au quotidien. Elle sera un bon vecteur pour les chantiers nature avec la création d'un évènement qui sera relayé. Avec cela, beaucoup de personnes sont touchées.

Mme. GAUMET approuve avec l'exemple de la maison des Combrailles qui remplit les jauges rien qu'avec Facebook. L'essentiel est que les acteurs travaillant sur la même thématique puissent être en réseau, que ce soit en termes d'animation ou en connaissances fondamentales. Par rapport au site Internet, c'est plutôt un outil de travail qui mériterait d'être vulgarisé. Natura 2000 mériterait un panneau à part entière dans la maison des Combrailles.

Concernant les panneaux du site, les retours désagréables sont nombreux sur l'état des panneaux. Il y a un décalage entre les panneaux et les milieux à découvrir. Il faut changer. Celui du château de l'Ours est illisible.

Mme. CARMANS pense qu'une information graphique limitée suffit (dessin ou photo) pour les espèces avec juste l'adresse du site pour les informations plus détaillées. Cela évite de lire, mettre les lunettes, etc.



M. GLOMOT pense que les vieux panneaux doivent être enlevés car le périmètre doit changer. Ils sont obsolètes. La communication doit changer avec un flash code qui permet d'accéder à l'information depuis votre smartphone. L'information est illimitée. En général, sur notre territoire, un travail de qualité est réalisé mais qui n'est pas valorisé par manque de communication. La communication sert à valoriser le travail réalisé, bien fait.

M. le Sous-Préfet tempère en disant que la communication ne peut pas être que numérique. Avec la fracture numérique, tout le monde ne possède pas un smartphone. Certains téléphones sont limités. Il faut des panneaux et même de tout.

Mme. CARMANS souhaite des panneaux attrayants avec des illustrations. Il faut les bonnes lunettes

M. le Sous-Préfet affirme qu'il faut également de l'information. Il faut de tout, il faut marquer le territoire.

M. RIVIERE pense qu'il faut viser large pour atteindre les cibles. Les photos peuvent être postées sur Instagram mais il faut un compte.

M. le Sous-Préfet dit qu'il faut une communication publique, accessible à tous.

La plaquette d'information

Conçue et distribuée pour le Trail de Lavault-Sainte-Anne.

Mme. CARMANS dit que les illustrations sont attrayantes.

M. GLOMOT confirme que cette plaquette a enchanté les participants qui reviendront découvrir le site et qu'elle peut être utilisée pour d'autres manifestations, notamment le Trail des colporteurs sur Mazirat.

Exposition sur les gorges du Haut-Cher

Il s'agit d'une expo réalisée par le CEN Allier pour le PETR et composée de 10 panneaux de 60 x 40 cm. Elle a été utilisée pour la première fois en février lors du Trail à Lavault-Sainte-Anne (départ et arrivée). Un mel a été envoyé à toutes les communes.

M. GLOMOT pense à la sensibilisation des écoles. Il y a des temps le mercredi. Il y a des projets éducatifs de territoire qui pourraient utiliser cette exposition.

Mme. GAUMET pense que l'exposition doit être accompagnée d'un travail pédagogique. Il faut un travail en amont

Livret pédagogique sur les landes

Il existe en version numérique et en version papier. Il est très bien fait.

Mme. GAUMET précise qu'elle en a quelques-uns à la maison des Combrailles et qui sont très appréciés par les enfants.

3 - Les objectifs



Pourquoi communiquer et avec quels objectifs. Les trois groupes de travail ont insisté sur la nécessité de communiquer vers des publics précis :

- Propriétaires forestiers
- Agriculteurs
- Pratiquants d'une activité (pêcheurs, chasseurs, randonneurs, coureurs à pied, motards, etc.)
- Habitants des communes

Sur les habitats, les espèces mais également sur les fondements du réseau Natura2000.

4 - Les moyens de communication

Le panneau en dur

Avantages : l'esthétique, l'emplacement et la pertinence de l'information

Inconvénients : le coût (>1000€), les possibilités de dégradation, l'usure, la nécessité d'entretien et une certaine obsolescence de l'information.

Les panneaux sont rarement entretenus. Certains sites peuvent devenir surchargés en cas d'installation de plusieurs panneaux.

M. GLOMOT confirme qu'il faut un choix judicieux des emplacements, à chaque entrée ou à chaque point d'intérêt. Il souligne l'intérêt d'un relai d'information à la maison de la Combraille, site d'accueil et de passage. Pareil pour les deux côtés de la passerelle à Lignerolles et à Saint-Genest, à Lavault-Sainte-Anne et à Nerdres.

L'information délocalisée (QR codes)

Aucun panneau n'est installé, juste un piquet avec un logo et QR Code. En flashant le code avec un smartphone, l'information est accessible et sans fin avec les liens hypertextes.

Avantages : Très apprécié de tous les publics, coût modéré, discret.

Inconvénients : Nécessite du réseau 4G, difficile en bas de pente, discrétion, continuité du travail en classe pour les enseignants.

L'information sur du papier (dépliants)

Avantages : coût modérée et reproductible facilement, avec la possibilité d'une mise à disposition du fichier pdf sur le site Internet. Très adaptée aux manifestations culturelles ou sportives.

Inconvénients : la diffusion est assez compliquée pour des publics individuels, des touristes, excepté pour des points de passage obligés.

La palette est très large en matière de supports de communication avec des moyens très complémentaires selon les cibles et les usages.

Il n'y a aucune limitation. L'important est de mettre les moyens face à la stratégie envisagée.

M. RIVIERE rappelle aux participants l'importance de la technique du « M.I.C.R.O »



- Message véhiculé pour le message véhiculé (réseau européen, site local, richesse de la biodiversité, partenariats, chantiers participatifs, etc.). C'est le contenu.
- Image que l'on veut donner (protection, réglementation, dialogue, biodiversité, scientifique, etc.)
- Cible visée (grand public, scolaires, forestiers, motards, etc.)
- Réseau utilisé (presse écrite, radio locale, panneaux, site Internet, TIC, etc.). Le réseau doit être adaptée à la cible.
- Objectif de l'action de communication

Pour chaque action, il va falloir mettre en place cette réflexion, ce pense-bête.

M. RIVIERE fait circuler des exemples aux participants

- Dépliant pour les motards accompagné d'un autocollant
- Marque-page avec un message adapté à la cible et aux enjeux (partenariat avec une librairie). Plait beaucoup même chez les plus jeunes.
- Posters sur les papillons, libellules, chauves-souris au format A0 pour un travail avec les scolaires.

Mme. GAUMET parle de la presse locale.

M. RIVIERE répond que oui, la presse est en demande de sujets sur cette thématique.

M. le sous-Préfet informe qu'il y a deux radios locales : « RJFM » et « RMB ».

M. GLOMOT rappelle que ce sont des radios associatives et qu'elles sont en partie financées par les collectivités. Il ne faut pas hésiter à les solliciter. Elles sont très écoutées.

Mme. GAUMET dit qu'il ne faut pas oublier « Radio Tartasse » sur le secteur de Marcillat en Combraille. La presse écrite avec « La Montagne » et « La Semaine de l'Allier » est un bon réseau.

Pour arriver à vulgariser sur Natura 2000, une publicité peut être envisagée sur les grands panneaux de la ville de Montluçon, notamment celle en régie. L'aspect naturel est mal connu et peut donner des bons visuels. Tout dépend de la dimension que l'on veut donner à Natura2000. Il faut de la photo qui suscite de l'intérêt, de la valeur

5 - La communication

M. RIVIERE souligne qu'à force d'être intimiste, Natura 2000 devient confidentiel. Les trois groupes de travail ont souligné la confidentialité de Natura2000 et du coup les fausses interprétations liées au manque d'information.

Mme. GAGNIERE dit qu'il faut montrer qu'il n'y a pas que des contraintes.

M. GLOMOT confirme cet aspect positif, l'appartenance à un territoire.

Mme. CARMANS tempère en soulignant le nom Natura 2000 représente un concept qui fait « prison ».

Mme. GAUMET souligne qu'avec le COVID, les gens sont à la recherche d'oxygène. Il ne faut cependant pas faire n'importe quoi en matière de communication et laisser cela aux professionnels. C'est un métier. La réussite du projet Natura2000 passera par la communication.



M. GLOMOT fait un pont avec les communes engagées dans certaines démarches et qui ont des labels comme "Terre saine", "Territoire bio engagé". Il demande s'il existe le panneau Natura2000 qui pourrait être mis à l'entrée des communes pour interpeller les gens. Quand on fait bien, il faut le faire savoir et sortir de l'intimité. Natura2000 implique peu de contraintes et respecter la nature, c'est respecter le cadre de vie, c'est du civisme. Il faut de la vulgarisation et de la fierté vis-à-vis du territoire.

Mme. GAUMET confirme. Il faut communiquer sur un territoire reconnu par l'Europe. La cohérence territoriale va être renforcée si on agglomère toutes démarches engagées par les communes et les EPCI en matière d'environnement. Natura 2000 pourrait avoir un rôle fédérateur, tête de pont du réseau.

M. RIVIERE est convaincu. En très peu de temps, une amorce de réseau s'est constituée. Quand le réseau existera, il faudra le faire vivre et le décliner dans toutes les thématiques, notamment dans le domaine naturaliste. Il faut construire.

M. GLOMOT insiste sur la transversalité des actions avec la conseillère départementale en charge du Projet Alimentaire Territorial. Cela concerne la santé des individus, notamment les plus jeunes qui fréquentent les restaurants scolaires. Comment bien s'alimenter et bien se fournir localement au niveau de la restauration collective. L'agriculture pratiquée sur notre territoire est raisonnée, elle est en parfaite cohérence avec l'esprit de Natura 2000. Il faut lier l'intégralité des petites actions qui sont menées sur le territoire.

Mme. GAGNIERE souligne que s'il y a Natura 2000, c'est que les pratiques sont bonnes et respectueuses de l'environnement depuis des années. Que les personnes qui ont vécu ici ont respecté la nature. Il faut présenter Natura2000 comme la mise en œuvre de pratiques respectueuses. C'est une présentation positive.

M. RIVIERE rappelle la démarche expliquée lors des précédents groupes de travail à savoir, rencontrer le propriétaire ou l'exploitant, lui montrer chez lui les habitats et les espèces, les enjeux. La plupart du temps, il ne faut rien changer aux pratiques en vigueur, ce qui conforte la gestion pratiquée. Les discussions et les dialogues sont limités à des cas particuliers. Dans la plupart des cas, les pratiques sont vertueuses et doivent être mises en avant. Mais au début, les propriétaires et exploitants sont très méfiants et s'attendent au pire avec Natura 2000.

Mme. GAGNIERE et M. GLOMOT disent qu'il faut donner une autre image.

M. RIVIERE confirme que le pire est soit un manque de communication, soit une interdiction des pratiques. Sur un site Natura2000, il faut de la médiation, de la communication. Il faut rassurer, comprendre les pratiques du territoire.

M. GLOMOT reprend que globalement, les usagers sont ouverts au dialogue. Il faut travailler avec eux. Certains, peu nombreux, ont malheureusement des idées préconçues et sont réfractaires au dialogue. Il souligne que si les pratiques étaient mauvaises, le site Natura2000 n'existerait pas. Il faut rendre hommage aux anciens, même s'ils avaient d'autres préoccupations.

Mme. GAGNIERE demande si dans les lycées agricoles, il y a une sensibilisation des élèves.



M. RIVIERE répond que c'est assez compliqué. Il y a un important travail avec l'enseignement environnemental comme Rochefort-Montagnes ou Neuvic.

M. PINON dit qu'il ne faut pas se voiler la face. Le groupe de travail sur la thématique agricole a révélé que Natura 2000 se situe dans un environnement où les bonnes questions doivent être posées, par exemple pour les zones vulnérables. Il n'y a pas que des pratiques vertueuses et Natura 2000 en pâtit. Si les zones protégées progressent, c'est qu'il y a des raisons et qu'il faudra prendre des virages au niveau des pratiques. C'est du long terme.

M. RIVIERE confirme que parfois, ce n'est pas facile quel que soit l'interlocuteur. Deux pas en avant, un pas en arrière mais sur le moyen terme on avance et c'est le principal. Il faut de la ténacité.

M. GLOMOT cite JAURES : « il faut tendre à l'idéal en passant par le réel ». Certaines pratiques doivent être améliorées mais le monde agricole en est conscient. Les dérives sont minoritaires. Attention aux procès d'intention, aux messages qui stigmatisent les pratiques agricoles. Les agriculteurs de notre territoire ont des pratiques vertueuses avec l'élevage qui est majoritaire sur des terrains avec des contraintes physiques défavorables (sol, pente, etc.).

Mme. GAGNIERE souligne la nécessité de convaincre les agriculteurs qu'un changement de pratique peut être également bénéfique pour eux.

M. GLOMOT confirme que le groupe de travail sur l'agriculture a des vertus pédagogiques et que la profession doit être force de proposition. Il faut passer des réticences et des interrogations aux propositions. Nous sommes dans l'attente.

M. PINON demande que cette main tendue se traduise par des actions dans le Docob.

M. RIVIERE est persuadé qu'avec le temps et avec des configurations locales et plus intimes (niveau communal), les propositions vont émerger sur les communes du site en fonction des enjeux. Il faut mettre en place des mesures plutôt générales qui permettront de travailler localement et ponctuellement. Il faut être optimiste.

M. PINON demande si c'est une mission référence.

M. GLOMOT rappelle que l'extension porte quasi-exclusivement sur des zones boisées. Historiquement, la zone d'étude était beaucoup plus importante.

Mme. GAUMET demande si ces bonnes pratiques ne pourraient pas faire l'objet d'une communication. La forme reste à trouver (recueil d'expériences, guide des bonnes pratiques, base de données). Les milieux professionnels seraient les premiers bénéficiaires. Sans exclure les cas particuliers, cela valorise les pratiques existantes

6 - Les publics cibles

Il peut y avoir autant de déclinaisons d'actions que de publics. Faisons un focus sur les scolaires. Sur certains sites, quand il y a eu une baisse d'activités due à la baisse de crédits, du temps a pu être dégagé pour de l'animation. Sur le Haut-Cher, le travail des prochaines années va être très important. Il faudra trouver des structures relais pour faire l'éducation vers les scolaires. Ce n'est pas le



travail de l'animateur. Il faut faire passer le message aux élus. Ce n'est pas parce qu'il y a une école que la sortie avec l'animateur est programmée. En revanche, les enseignants peuvent être formés.

Mme. GAUMET souligne la nécessité de s'appuyer sur les projets pédagogiques des enseignants.

M. RIVIERE a eu beaucoup de déceptions avec les écoles locales sans projets pédagogiques.

Mme. GAGNIERE insiste sur la nécessité de rentrer en contact avec les enseignants

Mme. GAUMET souligne le partenariat possible avec l'Inspection académique avec des relais possibles par les maires des communes. Il peut y avoir d'autres portes d'entrée (médiathèques).

M. GLOMOT dit que le Centre Social rayonne sur l'intégralité des communes de l'ancienne Communauté de communes du Pays de Marcillat pour les petites et les grandes vacances. Il y a également le « plan mercredi ». C'est également une bonne porte d'entrée.

Mme. GAUMET insiste sur la nécessité d'adapter le message en fonction du public. Les touristes ne sont pas les scolaires. Concernant les touristes, il faut se tourner vers les structures compétentes.

M. GLOMOT informe qu'il existe deux structures : une à Nérès-les-Bains, plutôt pour les curistes en grand nombre. Un OTI touche les autres publics. Attention, les messages sont différents.

M. RIVIERE confirme que les messages ne sont pas les mêmes. Education pour les scolaires, qualité du territoire pour les touristes avec envie de revenir, de la séduction.

M. GLOMOT fait le parallèle avec l'étang des Landes qui accueille plusieurs publics avec trois cibles : spécialistes, touristes et scolaires.

M. BRU insiste sur la nécessité qu'il y ait des choses à voir, et par tout le monde. Dans le Haut-Cher, c'est très discret. La communication doit s'appuyer sur des réalisations, des équipements qui permettent de découvrir le site sans dérangement. Actuellement, ces équipements ne sont pas encore présents.

M. RIVIERE confirme que la découverte de Natura2000 oscille entre la frustration et le dérangement. Il prend l'exemple du sonneur à ventre jaune. On ne peut montrer que les mares en indiquant l'habitat. Si le sonneur n'est pas montré, les visiteurs sont frustrés. Si le sonneur est montré, il y a des risques de dérangement et de mauvais comportement. Il faut être prudent sur la communication sur les espèces vulnérables. C'est un véritable enjeu. Il faut de la retenue. Les circuits autour de l'étang des landes sont souvent éloignés des zones de nidification.

Mme GAUMET complète en soulignant l'intérêt des QR codes, des animations comme des jeux de piste, des mobiliers, du géocaching, etc.

M. BRU reprend en disant qu'un simple point de vue avec un panneau suffit souvent.

M. RIVIERE cite l'exemple du saut du loup à Evaux-les-Bains.

M. GLOMOT souligne l'intérêt de la muséographie. La maison de la Combraille est le site idéal pour découvrir Natura2000. L'usage du drone est une possibilité pour découvrir le site, l'aménagement de belvédères également.



Mme. GAUMET souligne la transversalité des groupes de travail. Le partenariat avec le CDT est à envisager pour mettre en valeur le site en tant que produit touristique. Promouvoir l'intégralité du réseau (23 + 03) serait même souhaitable.

M. RIVIERE répond que l'ADRT est membre du COPIL des Gorges de la Tardes et de la vallée du Cher. Le réseau existe entre l'ADRT, l'OT d'Evau-les-Bains et l'animateur du site. Au niveau de la promotion des deux sites, découvrir le barrage de Rochebut pour un curiste d'Evau-les-Bains est naturel. Il faudra s'affranchir des querelles de clochers. Il faudra travailler avec le local.

M. GLOMOT justifie l'extension du site par la recherche d'une harmonie avec le site creusois, la frontière administrative n'étant pas un sujet au niveau naturelle et foncière. La contrainte administrative a déjà écarté l'inclusion du territoire de Château-sur-Cher qui s'était prononcée favorablement pour intégrer la zone d'extension.

Mme GAUMET informe qu'un ENS de 100 ha est dans le site Natura2000 avec un parcours « pépite ». Il y a eu un petit souci de cohabitation avec des chasseurs en action de chasse sur la zone. Les familles ont été traumatisés par les coups de feu. Comment gérer la cohabitation et impliquer les chasseurs dans cette zone ?

M. RIVIERE et M. GLOMOT pensent qu'une concertation locale doit être engagée avec les chasseurs et le Maire afin de planifier les chasses et organiser les usages. Mais comment fermer le site et informer les visiteurs ?

Mme. FAURIE dit qu'il y a eu le même problème sur l'ENS de Lavault. Tout est dans l'anticipation.

7 - Les actions proposées à l'issue du groupe de travail

1. Mettre en place un plan de communication sur Natura2000, les fondements du réseau, les enjeux, les espèces, les habitats, la richesse du site.

Ce plan de communication pourra être décliné en fonction des enjeux, des cibles et des objectifs.

Les Cibles :

- Scolaires
- Grand public
- Elus
- Propriétaires et exploitants (forestiers, agriculteurs)
- Usagers (randonneurs, VVTistes, motards, coureurs, chasseurs, pêcheurs, kayakistes, etc.)
- Associations locales

Le support : idéal devra être recherché et adapté à la cible et aux enjeux :

- Panneaux sur site (panneaux d'informations, jeux)
- Bornes avec QR codes
- Site Internet, page Facebook (PETR)
- Posters et affiches pour exposition ou travail pédagogique
- Dépliants



- Marque-pages, supports ponctuels
- Livrets pédagogiques
- Articles dans la presse locale, presse magazine
- Chroniques et sujets dans les radios locales
- Chantiers « nature » pour mobiliser les bénévoles.

2. Créer une base de données sur les expériences positives sur le territoire de manière à communiquer, valoriser le territoire et réaliser des transferts de bonnes pratiques.

- Pratiques agricoles et forestières
- Restaurations de milieux naturels
- Partenariats
- Labels communaux, IGP, etc.
- Initiatives locales
- Etc.

Avec la recherche d'une cohérence au regard du site Natura2000. L'objectif est de valoriser les labels et de ne pas les appréhender comme un empilement d'actions disparates

3. Création de réseaux thématiques de manière à optimiser le recueil et la circulation des informations.

- Réseau naturaliste
- Réseau forestier
- Réseau agricole
- Réseau loisirs
- Réseau touristique
- Réseau communal

La création de réseau facilitera les relations humaines et permettra de désamorcer les conflits locaux. Il permettra également une bonne cohabitation des pratiques sur des sites à enjeux.

4. Mener une réflexion sur les points d'attrait du site.

Ces espaces très particuliers sont des zones privilégiées pour focaliser la communication. Il s'agit de :

- Points de vue, belvédères aménagés (en lien avec le plan d'actions tourisme et loisirs)
- Itinéraires pédestres
- Lieux de pratique sur le site (canoë-club, club motonautique, etc.)
- Lieux d'accueil sur le site ou légèrement excentrés (maison de la Combraille, ENS de la vallée du Cher, etc.)

5. Mettre en place une signalétique Natura 2000

Il s'agit notamment de proposer aux communes la mise en place du logo Natura2000 sur les panneaux d'entrée de bourg ou sur des zones choisies par les communes.

Il s'agit de proposer aux agriculteurs du site Natura 2000 ayant adhéré à la charte d'utiliser le logo Natura 2000 sur leurs produits.



